

VIDE JARDIN

15 SEPTEMBRE 2012 DE 9H A 17H

au parc potager du Croissant Nantes

8 € l'emplacement

(5m linéaire - sans véhicule)

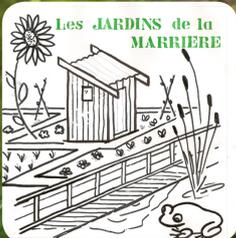
Outils de jardin, tondeuses, salons de jardin, motoculteurs, brouettes, bricolage, etc...

Plantes, graines potagères, fleurs, etc...

Petits matériels de loisir : vélo, camping, pêche,

Livres et revues exclusivement sur le thème du jardin et des loisirs.

ANIMATIONS - RESTAURATION - BUVETTE



Réservations :

Association des Jardins de la Marrière

06.79.79.62.95 ou 02.40.52.03.91 ou par E-mail :

lesjardinsdelamarriere@yahoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique -Préserveons notre environnement

VIDE JARDIN

REGLEMENT

Article 1 : les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation et respecter le cadre de l'environnement du parc potager.

Article 2 : l'accès à l'emplacement pour déballer ne peut se faire qu'avec une personne responsable de l'organisation.

Article 3 : le déballage à lieu le matin de 7h30 à 9h00. Toutes les personnes se présentant après 9h00 se verront refuser l'installation de leur stand.

Article 4 : les exposants doivent être couverts par leur assurance pour dommage causé.

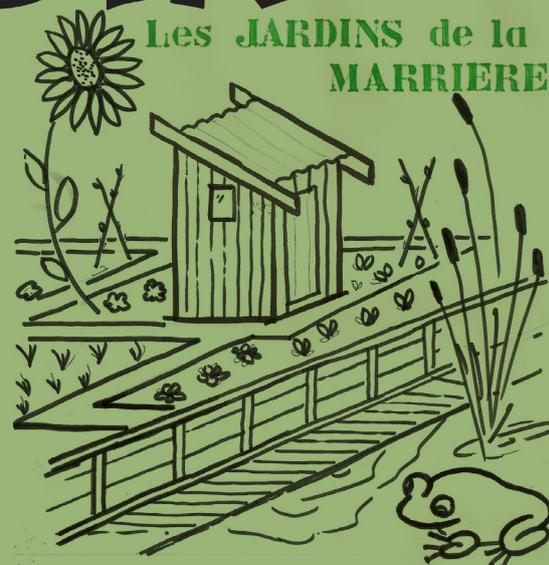
Article 5 : il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription en cas d'intempéries et de non participation.

Article 6 : en cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le vide jardin. Les fonds versés seront restitués sans intérêts et sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.

Article 7 : les exposants s'engagent à vendre uniquement des objets d'occasion.

Article 8 : les exposants s'engagent à laisser le site dans l'état où ils l'ont trouvé.

Article 9 : aucun véhicule n'est admis sur le site.



Les JARDINS de la MARRIERE

COUPON A RETOURNER

les jardins de la marrière
Maison de quartier Bottière - 147 route de Ste Luce 44300 NANTES
E-mail : lesjardinsdelamarriere@yahoo.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

N° pièce d'identité et date de délivrance :

(Joindre la photocopie recto/verso de la Carte Identité)

Nombre d'emplacement(s) soit x 8 € =

Règlement par chèque à l'ordre de **l'«association des Jardins de la Marrière»**

Je, soussigné(e)..... certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement, m'engage à le respecter et de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

(Article R321-9 du Code pénal)

DATE ET SIGNATURE